IAMGOLD CORPORATION

TSX: IMG NYSE : IAG

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

IAMGOLD PUBLIE DES RÉSULTATS D'ANALYSE POSITIFS PROVENANT DE FORAGES DE DÉLIMITATION DE LA RESSOURCE DE 2021 DE LA ZONE GOSSELIN ET PROLONGE CE SYSTÈME MINÉRALISÉ AU PROJET CÔTÉ GOLD, EN ONTARIO

Toronto (Ontario), le 21 septembre 2021 – IAMGOLD Corporation (« IAMGOLD » ou la « Société ») annonce d'autres résultats d'analyse positifs de son programme de forage de délimitation provenant de la découverte de la zone Gosselin, située à environ 1,5 kilomètre au nord-est du projet en construction Côté Gold (« Côté Gold »). Le programme de forage de délimitation à Gosselin est mené dans le cadre de la coentreprise du projet Côté Gold, détenue à 70 % par IAMGOLD, qui sera l'exploitant, et à 30 % par Sumitomo Metal Mining Co., Ltd. (« SMM »). Côté Gold, situé environ à 175 km au nord de Sudbury, en Ontario, et à 125 km au sud-ouest de Timmins, en Ontario, au Canada, est actuellement en construction. La première production d'or est attendue au second semestre de 2023 (voir les communiqués de presse en date du 21 juillet 2020 et du 4 août 2021).

En mars 2021, IAMGOLD a annoncé les résultats des 9 derniers trous de forage au diamant totalisant 3 686 mètres dans le cadre du programme de forage de délimitation des ressources mené au quatrième trimestre de 2020 (voir le communiqué de presse du 8 mars 2021).

La Société publie aujourd'hui les résultats d'analyse provenant de 31 forages au diamant supplémentaires totalisant 11 735 mètres réalisés en 2021. Les trous de forage ont été effectués depuis des aires de forages terrestres situées sur les rives nord et sud du lac Three Ducks ainsi qu'à partir d'une barge flottante située directement sur le lac Three Ducks.

Les résultats d'analyse présentés au tableau 1 ci-dessous comprennent les principaux résultats suivants (voir la carte de l'emplacement des trous de forage jointe au présent communiqué de presse – figure 1) :

- **Trou de forage GOS21-66 :** **242,0 mètres d'une teneur de 1,57 g Au/t**
  Incluant : 154,0 mètres d'une teneur de 2,31 g Au/t
  Incluant : 32,9 mètres d'une teneur de 6,00 g Au/t
- **Trou de forage GOS21-76 :** **151,5 mètres d'une teneur de 1,25 g Au/t**
- **Trou de forage GOS21-80 :** **48,5 mètres d'une teneur de 7,83 g Au/t**
  Incluant : 3,5 mètres d'une teneur de 96,1 g Au/t
- **Trou de forage GOS21-81 :** **430,5 mètres d'une teneur de 0,95 g Au/t**
  Incluant : 274,2 mètres d'une teneur de 1,31 g Au/t
- **Trou de forage GOS21-86 :** **393,0 mètres d'une teneur de 1,41 g Au/t**
- **Trou de forage GOS21-88 :** **220,0 mètres d'une teneur de 1,25 g Au/t**
  Incluant : 96,0 mètres d'une teneur de 2,10 g Au/t
- **Trou de forage GOS21-92 :** **304,3 mètres d'une teneur de 1,14 g Au/t**
- **Trou de forage GOS21-93 :** **350,0 mètres d'une teneur de 1,25 g Au/t**
  Incluant : 177,0 mètres d'une teneur de 1,91 g Au/t

Craig MacDougall, premier vice-président, Croissance, d'IAMGOLD a indiqué : « Ces résultats de forage additionnels démontrent encore une fois la continuité et l'importance de ce large système minéralisé. La zone Gosselin demeure ouverte au nord-est et au sud-est ainsi qu'en profondeur. J'aimerais souligner les efforts exceptionnels de notre équipe d'exploration qui a réalisé de manière sécuritaire cettecampagne de forage difficile d'un point de vue logistique ainsi que nos techniciens à la carothèque qui ont traité et préparé un grand nombre d'échantillons de carottes afin de les soumettre rapidement pour analyse. De plus, je

désire remercier notre partenaire de laboratoire d'analyse du soutien démontré en se dépêchant d'analyser les échantillons de carottes forées pour nous permettre de les inclure dans la base de données de forage en vue d'étayer la réalisation d'une première estimation des ressources qui devrait être publiée au quatrième trimestre de 2021. »

La zone Gosselin se trouve immédiatement au nord-est du gisement Côté Gold et est accessible au moyen de chemins de construction sur la propriété minière en cours développement. Le forage au diamant effectué jusqu'à maintenant a permis de délimiter de larges intervalles d'une minéralisation à basse teneur s'étendant du puits historique de Young-Shannon à l'ouest jusqu'à la zone Gosselin à l'est. La zone appelée Gosselin englobe cette zone continue de minéralisation.

Le programme de forage au diamant de 2021 s'est poursuivi en vue de délimiter la zone Gosselin à un espacement nominal de trous de forage d'environ 70 mètres, y compris les parties les moins profondes du gisement sous le lac Three Ducks et dans la péninsule Young-Shannon. Deux des trous de forage réalisés étaient orientés en direction opposée au patron de forage régulier pour recouper la partie centrale de la zone Gosselin et obtenir des informations additionnelles sur le noyau central de brèche du gisement.

Les données de forage au diamant recueillies dans le cadre de ce programme, notamment la carotte de forage orientée, ont été utilisées dans l'élaboration d'un modèle géologique robuste intégrant l'orientation de veines et les contrôles structuraux connexes observés. Les résultats continuent de démontrer les concentrations d'or associées aux deux compositions principales de veines, qui ont été modélisées et utilisées pour appuyer le modèle du gisement et étayer l'estimation des ressources minérales.

Les résultats de forage obtenus à ce jour confirment une minéralisation d'or étendue d'une longueur de 1 400 mètres, d'une largeur de 400 mètres et d'une profondeur atteignant 425 mètres. La zone est située immédiatement au nord-est du gisement Côté Gold sous le lac Three Ducs, et demeure ouverte en profondeur ainsi que latéralement au nord-est et au sud-est.

Prochaines étapes

La finalisation du modèle du gisement et la base de données de trous de forage qui l'appuie, notamment les validations AQ/CQ, ont été effectuées et servent actuellement à étayer la première estimation des ressources de la zone Gosselin qui devrait être achevée au quatrième trimestre de 2021.

Le forage devrait se poursuivre jusqu'à la fin octobre dans des trous supplémentaires en cours de réalisation au moyen d'une foreuse installée sur une barge flottante sur le lac Three Ducks et de deux autres foreuses sur des aires de forage terrestre sur la péninsule Young-Shannon.

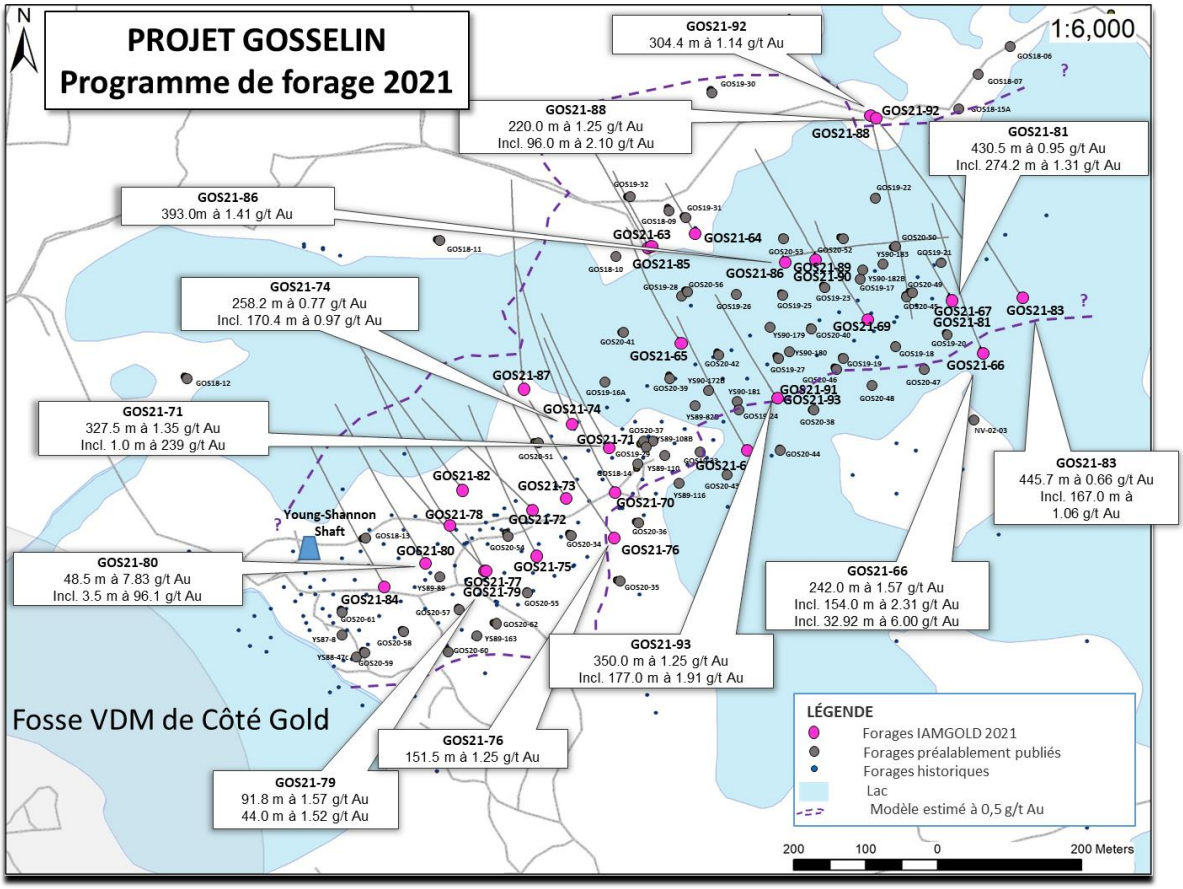


Figure 1 – Plan de surface des trous de forage de la zone Gosselin et principaux résultats d'analyse de 2021

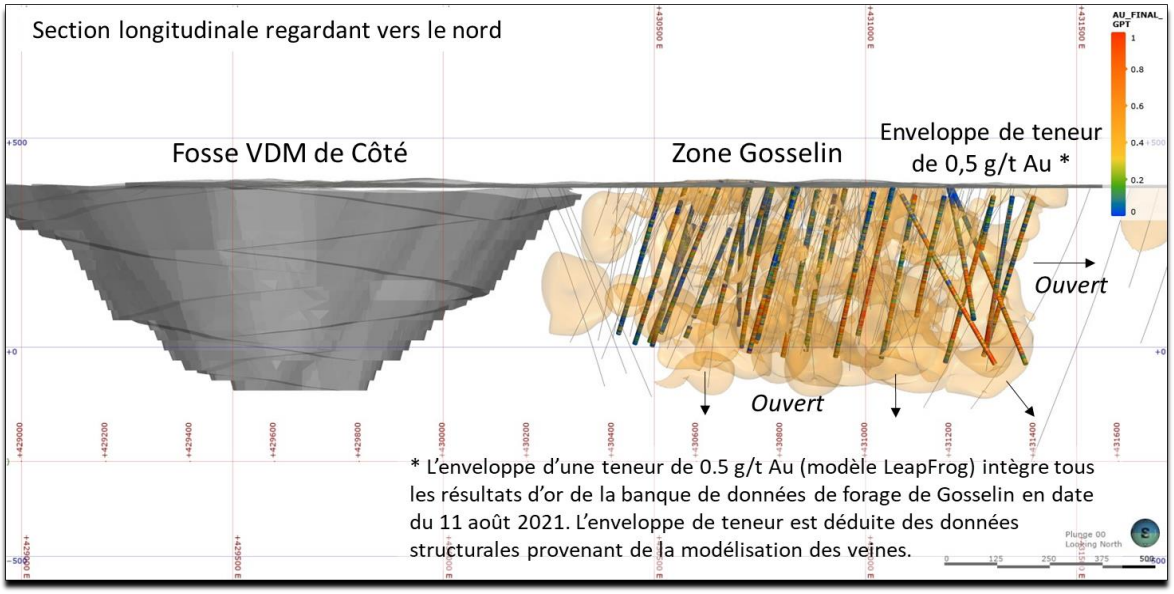


Figure 2 – Section longitudinale – Zone Gosselin. Représentation des traces des trous de forages publiés dans ce communiqué.

Table 1 Résultats de forage du projet Gosselin - Programme de forage 2021										
Trou n°	UTM NAD83 Zone17			AZ	Pendage	Profondeur	De	À	Intervalle (1)	Au (2) (3)
	Coord. Est	Coord. Nord	Élévation	(°)	(°)	(m)	(m)	(m)	(m)	(g/t)
GOS21-63	430892	5267830	381	330	-64	258,00	Résultats négligeables			
GOS21-64	430952	5267845	382	328	-67	199,50	5,00	23,00	18,00	0,63
							109,00	141,00	32,00	0,79
GOS21-65	430931	5267695	381	329	-66	426,00	105,00	121,00	16,00	0,62
							185,30	376,00	190,70	0,43
GOS21-66	431352	5267683	381	330	-65	439,50	188,00	430,00	242,00	1,57
Incluant (3)							276,00	430,00	154,00	2,31
Incluant (3)							384,08	417,00	32,92	6,00
Incluant (3)							399,00	400,33	1,33	23,00
Incluant (3)							407,00	409,00	2,00	26,55
GOS21-67	431308	5267757	381	330	-65	162,00	113,00	162,00	49,00	1,21
GOS21-68	431023	5267546	381	330	-65	453,00	92,70	453,00	360,30	0,67
Incluant (3)							220,50	453,00	232,50	0,81
Incluant (3)							282,00	390,00	108,00	1,02
GOS21-69	431192	5267725	381	330	-60	343,50	93,15	343,50	250,35	0,79
Incluant (3)							168,00	342,00	174,00	0,97
Incluant (3)							231,00	232,05	1,05	23,60
Incluant (3)							325,93	326,78	0,85	14,10
GOS21-70	430840	5267488	383	330	-60	430,50	68,00	412,00	344,00	0,62
Incluant (3)							153,00	411,00	258,00	0,72
Incluant (3)							283,50	284,50	1,00	13,10
Incluant (3)							310,50	311,50	1,00	12,30
GOS21-71	430832	5267547	382	330	-60	424,50	97,00	424,50	327,50	1,35
Incluant (3)							97,00	213,70	116,70	0,72
Incluant (3)							234,50	235,50	1,00	239,00
GOS21-72	430724	5267462	389	315	-60	423,00	206,00	231,00	25,00	0,35
							259,00	285,45	26,45	0,58
							397,00	407,00	10,00	0,48
GOS21-73	430773	5267478	388	330	-60	349,50	67,00	91,00	24,00	0,43
GOS21-74	430780	5267581	385	335	-60	448,50	176,84	435,00	258,16	0,77
Incluant (3)							176,84	347,20	170,36	0,97
Incluant (3)							322,00	323,00	1,00	14,00
GOS21-75	430731	5267399	396	330	-60	424,50	73,00	151,00	78,00	0,42
							293,30	399,00	105,70	0,79
GOS21-76	430839	5267424	386	330	-60	455,00	60,00	72,80	12,80	0,51
							144,00	157,00	13,00	0,42
							217,05	293,32	76,27	0,48
							302,47	454,00	151,53	1,25
Incluant (3)							308,47	309,97	1,50	13,30
Incluant (3)							379,00	380,00	1,00	25,20
GOS21-77	430659	5267378	398	330	-60	109,50	Résultats négligeables			

Table 1 Résultats de forage du projet Gosselin - Programme de forage 2021										
Trou n°	UTM NAD83 Zone17			AZ	Pendage	Profondeur	De	À	Intervalle (1)	Au (2) (3)
	Coord. Est	Coord. Nord	Élévation	(°)	(°)	(m)	(m)	(m)	(m)	(g/t)
GOS21-78	430610	5267440	390	330	-60	466,50	16,00	32,00	16,00	1,41
Incluant (3)							28,00	29,00	1,00	13,50
							260,00	291,50	31,50	0,36
							309,00	333,50	24,50	0,42
							387,00	455,50	68,50	0,53
GOS21-79	430659	5267378	398	317	-60	424,50	21,00	112,85	91,85	1,57
Incluant (3)							59,26	60,00	0,74	69,40
Incluant (3)							75,21	76,35	1,14	31,10
							138,00	182,00	44,00	1,52
Incluant (3)							144,00	144,94	0,94	21,70
Incluant (3)							162,50	163,00	0,50	26,00
							189,00	211,08	22,08	1,08
Incluant (3)							206,00	207,00	1,00	11,00
							343,00	379,00	36,00	0,46
GOS21-80	430578	5267387	396	330	-60	462,00	10,00	47,00	37,00	0,54
							85,00	133,50	48,50	7,83
Incluant (3)							130,00	133,50	3,50	96,11
							158,60	198,00	39,40	0,36
							270,00	281,00	11,00	1,36
							333,00	402,00	69,00	0,84
Incluant (3)							339,00	340,30	1,30	11,60
GOS21-81*	431308	5267757	381	330	-65	474,00	21,55	452,00	430,45	0,95
Incluant (3)							146,80	421,00	274,20	1,31
Incluant (3)							164,00	166,00	2,00	14,00
Incluant (3)							356,00	358,00	2,00	24,70
Incluant (3)							367,00	368,00	1,00	16,00
GOS21-82	430626	5267491	384	323	-59	441,00	267,00	275,75	8,75	1,58
							308,00	324,00	16,00	0,53
GOS21-83*	431406	5267758	381	330	-60	471,00	25,30	471,00	445,70	0,66
Incluant (3)							119,35	141,00	21,65	0,93
Incluant (3)							190,00	191,00	1,00	11,70
Incluant (3)							304,00	471,00	167,00	1,06
Incluant (3)							319,50	320,85	1,35	23,20
GOS21-84	430520	5267356	391	330	-60	424,87	22,00	60,00	38,00	0,43
							254,00	317,00	63,00	0,77
Incluant (3)							302,00	303,00	1,00	19,50
GOS21-85	430887	5267828	382	330	-65	438,00	210,00	438,00	228,00	0,66
Incluant (3)							349,00	433,00	84,00	1,10
Incluant (3)							349,00	350,00	1,00	12,70
GOS21-86*	431077	5267810	381	78	-60	482,00	88,00	481,00	393,00	1,41
Incluant (3)							215,85	217,00	1,15	13,40
Incluant (3)							386,00	388,00	2,00	19,35
Incluant (3)							464,00	465,00	1,00	74,60
GOS21-87	430714	5267631	382	355	-50	436,50	Résultats négligeables			

Table 1 Résultats de forage du projet Gosselin - Programme de forage 2021										
Trou n°	UTM NAD83 Zone17			AZ	Pendage	Profondeur	De	À	Intervalle (1)	Au (2) (3)
	Coord. Est	Coord. Nord	Élévation	(°)	(°)	(m)	(m)	(m)	(m)	(g/t)
GOS21-88	431197	5268009	385	164	-49	432,00	207,00	427,00	220,00	1,25
Incluant (3)							272,00	368,00	96,00	2,10
Incluant (3)							291,00	292,00	1,00	30,60
Incluant (3)							301,11	302,05	0,94	10,30
GOS21-89*	431121	5267814	381	330	-65	36,00	19,70	36,00	16,30	2,26
Incluant (3)							22,00	23,00	1,00	16,80
GOS21-90*	431121	5267814	381	330	-65	441,00	20,40	51,00	30,60	1,06
							139,00	400,00	261,00	0,66
Incluant (3)							360,00	361,00	1,00	23,40
GOS21-91*	431065	5267618	382	327	-65	40,50	Résultats négligeables			
GOS21-92	431202	5268006	385	142	-55	528,13	223,70	528,13	304,43	1,14
Incluant (3)							255,50	256,00	0,50	25,10
Incluant (3)							264,00	264,90	0,90	10,40
Incluant (3)							266,00	267,00	1,00	27,00
Incluant (3)							440,00	441,00	1,00	18,80
Incluant (3)							483,79	485,00	1,21	13,90
GOS21-93*	431066	5267616	382	327	-65	390,00	40,00	390,00	350,00	1,25
Incluant (3)							192,00	369,00	177,00	1,91
Incluant (3)							197,00	198,00	1,00	10,20
Incluant (3)							212,00	213,00	1,00	24,80
Incluant (3)							242,60	244,00	1,40	11,10

Notes :

1. La zone Gosselin n'a pas suffisamment été forée pour en déterminer l'orientation. Les épaisseurs vraies des intersections sont d'environ 60 à 95 % de l'intervalle de carotte.
2. Les intersections de trous de forage sont calculées selon une teneur de coupure inférieure de 0,30 g Au/t.
3. Les résultats d'analyse ne sont pas plafonnés, mais les sous-intervalles à plus haute teneur sont mis en évidence.

* Calibre de forage BTW – le diamètre de carotte est de 42,0 mm.

Informations techniques et notes sur le contrôle de qualité

Les résultats de forage contenus dans le communiqué de presse ont été préparés selon les directives du Règlement 43-101, Information concernant les projets miniers (Règlement 43-101).

La personne qualifiée (« PQ ») responsable de la supervision de la préparation, de la vérification et de la révision des informations techniques du présent communiqué de presse est Al Smith, géologue professionnel, directeur de district, Exploration, d'IAMGOLD pour le district Côté Gold en Ontario. Cette personne est une PQ pour les besoins du Règlement 43-101 en ce qui a trait à l'information technique rapportée ici.

La PQ responsable de la planification, de la supervision et de l'exécution du programme de forage au diamant est Brad McKinley, géologue professionnel, et géologue principal d'IAMGOLD pour le district Côté Gold en Ontario. Les PQ mentionnées ci-dessus ont approuvé l'ajout des informations techniques aux présentes et ont préalablement examinées celles-ci.

Les renseignements contenus dans le présent communiqué ont été examinés et approuvés par Craig MacDougall, géologue professionnel, premier vice-président, Croissance, d'IAMGOLD. M. MacDougall est une PQ pour les besoins du Règlement 43-101.

L'échantillonnage et les résultats d'analyse des carottes de sondages sont soumis à un programme d'assurance qualité et de contrôle de la qualité (AQ-CQ) adhérant aux meilleures pratiques de l'industrie.

Les échantillons de carottes de sondages (taille NQ) sont sélectionnés par les géologues d'IAMGOLD et coupés en deux à l'aide d'une scie à lame diamantée au site du projet. Une moitié de la carotte est conservée au site à des fins de référence. La longueur des intervalles d'échantillonnage peut varier entre 0,5 et 1,5 mètre, selon les observations géologiques. Les échantillons ont été entreposés dans des sacs de plastique scellés, puis conditionnés dans des boîtes en fibre et placés sur une palette où ils sont recouverts d'une pellicule de plastique. Une procédure formelle de chaîne de surveillance a été adoptée pour assurer la sécurité des échantillons jusqu'à leur livraison au laboratoire.

IAMGOLD a utilisé Activation Laboratories Limited (« ACTLABS »), située à Timmins, en Ontario, pour effectuer les analyses de concassage, de pulvérisation et de pyroanalyse. ACTLABS a effectué les processus d'analyse comme suit : les échantillons sont traités par concassage primaire à 90 % pour obtenir une taille passant une maille de 2,0 mm (tamis à maille 10), sont divisés (fraction de 250 grammes), puis pulvérisés (par acier doux) à 95 % passant un tamis à 105 µm. Un nettoyage par jet de sable est compris. Les échantillons ont été analysés en utilisant la pyroanalyse d'une charge standard de 30 grammes (aliquote 30 grammes) et une finition d'absorption atomique.

Lorsqu'un échantillon obtient une valeur d'analyse de plus de 3,0 grammes par tonne (g/t), une autre fraction de la pulpe originale doit subir une pyroanalyse avec fini gravimétrique. Les échantillons qui comprennent de l'or visible et les échantillons qui ont obtenu une valeur supérieure à 5,0 g/t sont réanalysés par une analyse métallique de la pulpe.

IAMGOLD insère des blancs et des matériaux de référence certifiés dans la séquence d'échantillonnage pour assurer le contrôle de qualité.

Conformément aux recommandations émises selon notre programme d'AQ-CQ, Actlabs effectue actuellement des vérifications supplémentaires.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Ce communiqué de presse contient certains « énoncés prospectifs ». Tous les énoncés, autres que les énoncés de faits historiques, abordant des activités, des événements ou des développements que la Société croit, prévoit ou anticipe qu'ils se produiront ou pourraient se produire dans le futur sont des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables par leur utilisation des termes, sans s'y limiter, « pouvoir », « devoir », « continuer », « s'attendre à », « axer », « budgéter », « anticiper », « estimer », « prévoir », « chercher à », « sembler », « viser », « compter », « croire » ainsi que « prévisions », « perspectives », « potentiel », « indice », « cible », « stratégie » ou « projet » y compris dans une tournure négative ou des variantes de ces termes ou une terminologie comparable. Les énoncés prospectifs sont sujets à certains risques et incertitudes, dont la plupart sont indépendants de la capacité de la Société à maîtriser ou à prédire, et qui pourraient avoir pour effet de faire différer de façon importante les événements ou les résultats réels de la Société par rapport à ceux évoqués dans les énoncés prospectifs. Les facteurs qui pourraient faire différer de façon considérable les résultats ou événements réels des attentes incluent, sans s'y limiter, des écarts dans la teneur minérale du matériel déterminé comme étant des réserves minérales et des ressources minérales par rapport aux attentes, l'incapacité d'estimer avec exactitude les ressources minérales et les réserves minérales, des hausses inattendues des coûts en immobilisations, des coûts d'exploitation et des coûts de prospection, des changements dans les plans de mise en valeur ou les plans miniers en raison de modifications de facteurs logistiques ou techniques ou autres facteurs, des résultats futurs de prospection qui pourraient ne pas correspondre aux attentes de la Société et des changements dans les marchés mondiaux d'or et autres risques divulgués dans le plus récent formulaire 40-F (nommé Form 40-F/Annual Information Form) d'IAMGOLD déposé auprès de la United States Securities and Exchange Commission à l'adresse https://www.sec.gov/edgar.shtml et des autorités en valeurs mobilières provinciales canadiennes à l'adresse www.sedar.com, qui sont intégrés aux présentes par renvoi. Tout énoncé prospectif est valable seulement à partir de la date à laquelle il a été effectué et, sauf s'il en est autrement exigé par les lois sur les valeurs mobilières en vigueur, la Société n'a aucune intention ou obligation de mettre à jour tout énoncé prospectif. La Société ne s'engage nullement à mettre à jour publiquement ou à diffuser toute révision de ces énoncés prospectifs résultant de nouvelles informations, des événements futurs ou autres sauf si les lois l'exigent.

Au sujet d'IAMGOLD

IAMGOLD est une société de rang intermédiaire qui exerce des activités dans trois régions : l'Amérique du Nord, l'Amérique du Sud et l'Afrique de l'Ouest. La Société développe dans ces régions des districts d'exploitation minière à fort potentiel qui regroupent des mines en exploitation et des projets de développement, de construction, de mise en valeur et d'exploration. Les mines en exploitation de la Société comprennent la mine Westwood, au Canada, la mine Rosebel (y compris Saramacca), au Suriname, et la mine Essakane, au Burkina Faso. À son solide éventail d'actifs stratégiques s'ajoutent le projet de construction Côté Gold, au Canada, le projet de mise en valeur Boto, au Sénégal, ainsi que les projets d'exploration primaire et à proximité des mines, qui sont situés dans divers pays de l'Amérique du Sud, de l'Amérique du Nord et de l'Afrique de l'Ouest.

IAMGOLD emploie environ 5 000 personnes. La Société est déterminée à maintenir sa culture d'exploitation minière responsable dans le cadre de toutes ses activités en respectant des normes strictes en matière de protection de l'environnement, de pratiques sociales et de gouvernance, y compris son engagement Zéro Incident®. Les titres d'IAMGOLD (www.iamgold.com) sont inscrits à la cote de la Bourse de New York (NYSE : IAG) et de la Bourse de Toronto (TSX : IMG), et la Société fait partie des entreprises figurant sur l'indice JSI[1].

1 Indice social Jantzi (JSI). Le JSI est un indice éthique d'actions ordinaires pondéré en fonction de la capitalisation boursière qui est modelé sur l'indice S&P/TSX 60. Il regroupe des sociétés qui satisfont à divers critères généraux en matière d'environnement, de responsabilité sociale et de gouvernance.

Pour de plus amples renseignements :

Indi Gopinathan, vice-présidente, Relations avec les investisseurs et Communications, IAMGOLD Corporation
Tél. : 416 360-4743 Cellulaire : (416) 388-6883

Philip Rabenok, directeur, Relations avec les investisseurs, IAMGOLD Corporation
Tél. : 416 933-5783 Cellulaire : (647) 967-9942

Sans frais : 1 888 464-9999 info@iamgold.com

Veuillez noter :

Vous pouvez obtenir une copie de ce communiqué de presse par télécopieur, par courriel, sur le site web d'IAMGOLD à www.iamgold.com et sur le site web de Newsfile à www.newsfilecorp.com. Vous pouvez obtenir tous les documents importants d'IAMGOLD sur le site www.sedar.com ou www.sec.gov.

The English version of this press release is available at http://www.iamgold.com.